COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *NewB*

Forme juridique: *Société coopérative européenne*

Adresse: *Kruidtuinstraat* N°: *75* Boîte:

Code postal: *1210* Commune: *Saint-Josse-ten-Noode*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, néerlandophone*

Adresse Internet[1]:

Adresse e-mail[1]:

Numéro d'entreprise *0836.324.003*

DATE *25 / 01 / 2023* de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

[X] les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du *14 / 11 / 2026*

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du *01 / 06 / 2025* au *31 / 05 / 2026*

l'exercice précédent des comptes annuels du *01 / 06 / 2024* au *31 / 05 / 2025*

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** ~~ne sont pas~~[2] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *17* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1.3, 6.2, 6.3, 6.5, 6.7, 6.9, 7.1, 7.2, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17*

Signature (nom et qualité)

Signature (nom et qualité)

1 Mention facultative.

2 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Financité *N°: 0434.307.602* *Kruidtuinstraat 75, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique*	*Dagelijks bestuurder* *01/04/2026 -*
Felipe VAN KEIRSBILCK *Rue Monrose 80, 1030 Schaerbeek, Belgique*	*Administrateur* *06/05/2011 -*
Koen DE VIDTS *Hasselbergstraat 24, 1860 Meise, Belgique*	*Administrateur* *08/06/2019 -*
Tom Olinger *Avenue Brugmann 262, 1180 Uccle, Belgique*	*Administrateur* *21/11/2020 -*
Vincent Biauce *Sint-Pietherssteenweg 385, 1040 Etterbeek, Belgique*	*Président du Conseil d'Administration* *18/11/2023 -*
I-Auditors *N°: 0459.528.194* *Route de Hannut 89, 5004 Bouge, Belgique* *N° de membre: B-00305*	*Commissaire* *18/11/2023 - 18/11/2026*

Représenté(es) par:

Laurent Dethier
N° de membre: A-02489

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels **XXX/ n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Accountantskantoor Q-bus *N°: 0475.877.347* *Grotesteenweg 110, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique*	*50168396*	*AB*

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	.....	.....
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	*74.608,75*	*86.289,47*
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	*0,01*	*0,01*
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	*74.608,74*	*86.289,46*
Terrains et constructions		22	*0,01*	*0,01*
Installations, machines et outillage		23	*0,07*	*353,55*
Mobilier et matériel roulant		24	*4.854,49*	*6.435,78*
Location-financement et droits similaires		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles		26	*61.955,82*	*70.761,50*
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	*7.798,35*	*8.738,62*
Immobilisations financières	6.1.3	28	.....	.....
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	*3.849.515,31*	*4.183.592,33*
Créances à plus d'un an		29	.....	*176.654,40*
Créances commerciales		290	.....	.....
Autres créances		291	.....	*176.654,40*
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	.....	.....
Stocks		30/36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution		37	.....	.....
Créances à un an au plus		40/41	*501.049,74*	*952.732,50*
Créances commerciales		40	*107.623,40*	*447.040,39*
Autres créances		41	*393.426,34*	*505.692,11*
Placements de trésorerie		50/53	*2.644.504,28*	*1.878.834,28*
Valeurs disponibles		54/58	*645.890,41*	*1.067.820,69*
Comptes de régularisation		490/1	*58.070,88*	*107.550,46*
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	*3.924.124,06*	*4.269.881,80*

PASSIF

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	*3.630.205,53*	*3.854.702,81*
Apport		10/11	*47.557.220,00*	*48.094.040,00*
Capital		10	*47.557.220,00*	*48.094.040,00*
Capital souscrit		100	*47.557.220,00*	*48.094.040,00*
Capital non appelé [4]		101	.....	.....
En dehors du capital		11	.....	.....
Primes d'émission		1100/10	.....	.....
Autres		1100/19	.....	.....
Plus-values de réévaluation		12	.....	.....
Réserves		13	.....	.....
Réserves indisponibles		130/1	.....	.....
Réserve légale		130	.....	.....
Réserves statutairement indisponibles		1311	.....	.....
Acquisition d'actions propres		1312	.....	.....
Soutien financier		1313	.....	.....
Autres		1319	.....	.....
Réserves immunisées		132	.....	.....
Réserves disponibles		133	.....	.....
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	*-43.927.014,47*	*-44.239.337,19*
Subsides en capital		15	.....	.....
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [5]		19	.....	.....
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	.....	*13.663,00*
Provisions pour risques et charges		160/5	.....	*13.663,00*
Pensions et obligations similaires		160	.....	.....
Charges fiscales		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien		162	.....	.....
Obligations environnementales		163	.....	.....
Autres risques et charges		164/5	.....	*13.663,00*
Impôts différés		168	.....	.....

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	*293.918,53*	*401.515,99*
Dettes à plus d'un an	6.3	17	.....	.....
Dettes financières		170/4	.....	.....
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	.....	.....
Autres emprunts		174/0	.....	.....
Dettes commerciales		175	.....	.....
Acomptes sur commandes		176	.....	.....
Autres dettes		178/9	.....	.....
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	*293.918,53*	*401.515,99*
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	.....	.....
Dettes financières		43	.....	.....
Etablissements de crédit		430/8	.....	.....
Autres emprunts		439	.....	.....
Dettes commerciales		44	*218.548,01*	*214.952,57*
Fournisseurs		440/4	*218.548,01*	*214.952,57*
Effets à payer		441	.....	.....
Acomptes sur commandes		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	*11.603,44*	*123.681,61*
Impôts		450/3	*1.301,78*	*82.150,29*
Rémunérations et charges sociales		454/9	*10.301,66*	*41.531,32*
Autres dettes		47/48	*63.767,08*	*62.881,81*
Comptes de régularisation		492/3	.....	.....
TOTAL DU PASSIF		10/49	*3.924.124,06*	*4.269.881,80*

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute .....(+)/(-)		9900	*611.064,14*	*155.972,44*
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	*551.287,17*	*119.133,00*
Chiffre d'affaires*		70	.....	.....
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61	.....	.....
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)		62	*638.338,16*	*1.039.580,65*
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	*11.680,72*	*14.027,29*
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation		640/8	*43.181,44*	*98.337,32*
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(-)		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	*148.242,23*	.....
Bénéfice (Perte) d'exploitation .....(+)/(-)		9901	*-230.378,41*	*-995.972,82*
Produits financiers	6.4	75/76B	*34.722,67*	*50.326,80*
Produits financiers récurrents		75	*34.722,67*	*50.326,80*
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	.....	.....
Produits financiers non récurrents		76B	.....	.....
Charges financières	6.4	65/66B	*631,57*	*549,04*
Charges financières récurrentes		65	*631,57*	*549,04*
Charges financières non récurrentes		66B	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)		9903	*-196.287,31*	*-946.195,06*
Prélèvement sur les impôts différés		780	.....	.....
Transfert aux impôts différés		680	.....	.....
Impôts sur le résultat .....(+)/(-)		67/77	*-12.341,81*	*-24.374,50*
Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+)/(-)		9904	*-183.945,50*	*-921.820,56*
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	.....	.....
Transfert aux réserves immunisées		689	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)		9905	*-183.945,50*	*-921.820,56*

* Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	*-44.423.282,69*	*-44.760.323,85*
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	*-183.945,50*	*-921.820,56*
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	*-44.239.337,19*	*-43.838.503,29*
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	*-43.927.014,47*	*-44.239.337,19*
Intervention des associés dans la perte	794	*496.268,22*	*520.986,66*
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*5.207.380,00*
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	*5.207.380,00*	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*5.207.379,99*
Mutations de l'exercice			
Actés	8079		
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	*5.207.379,99*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	*0,01*	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*234.545,79*
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	.....	
Cessions et désaffectations	8179	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	*234.545,79*	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	*xxxxxxxxxxxxxx*	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	.....	
Acquises de tiers	8229	.....	
Annulées	8239	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*148.256,33*
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	*11.680,72*	
Repris	8289	.....	
Acquis de tiers	8299	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	*159.937,05*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	*74.608,74*	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	*5,7*	*9,3*
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	*551.287,17*	*119.133,00*
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	*551.287,17*	*119.133,00*
Produits financiers non récurrents	(76B)	.....	.....
Charges non récurrentes	66	*148.242,23*	.....
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	*148.242,23*	.....
Charges financières non récurrentes	(66B)	.....	.....
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502	.....	.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES		
Garanties constituées en leur faveur	9294	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

	Codes	Exercice
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)	
I-auditors : Honoraires	*9.847,86*

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

	Exercice
Avec des personnes détenant une participation dans la société	
Nature des transactions	
Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation	
Nature des transactions	
Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société	
Nature des transactions	

Immobilisés

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les participations et les actions portées sous le poste "Immobilisations financières" font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation et les actions sont détenues. La valeur comptable des participations ou des actions sera diminuée à concurrence des moins-values présentant un caractère durable.

Les réductions de valeurs sur ces immobilisations financières font le cas échéant l'objet d'une reprise en compte de résultats en cas d'évolution favorable.

Les immobilisations financières peuvent faire l'objet d'une réévaluation conformément à l'article 34 de l'Arrêté royal du 23 Septembre 1992. Dans ce cas, les plus-values actées sont imputées directement au poste XI du passif « Plus-values de réévaluation » et y sont maintenues aussi longtemps qu'elles sont justifiées et que les biens auxquels elles sont afférentes ne sont pas réalisés.

Les frais accessoires relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires tel que précisé ci-après :

1. Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte, et sont calculés par années complètes. Ils sont pratiqués pour la première fois l'année de l'acquisition de l'immobilisé et pour la dernière fois l'année précédant sa sortie.
2. Le montant global des frais accessoires (TVA non récupérable, honoraires) au prix d'achat est amorti de la même manière que le montant en principal de la valeur d'investissement ou de revient des immobilisations concernées. Concrètement, ces frais accessoires vont suivre le même plan d'amortissement que le bien principal auquel ils se rapportent.

Les taux d'amortissements appliqués (en nombre d'années) se présentent comme suit :

	Sur valeur d'acquisition ou coût de revient
Terrains	Non amortis
Constructions	33 ans
Travaux d'aménagement	10 ans
Installations et machines	5 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel roulant neuf	5 ans
Matériel roulant d'occasion	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Matériel en leasing	Durée du contrat
Frais d'aménagement et d'immeubles d'équipements pris en location	Durée du bail ou à défaut, en 15 ans
Immobilisations en cours et acomptes versés sur immobilisations corporelles	Non amortis

Le transfert des immobilisations en cours vers la rubrique comptable adéquate ne se fera qu'à la fin des travaux.

Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, des réductions de valeur sont pratiquées en cas de dépréciation durable. Elles peuvent être réévaluées uniquement si leur valeur présente un excédent certain et durable.

Les immobilisations corporelles qui présentent une plus-value certaine et durable par rapport à la valeur comptable nette peuvent être réévaluées. La plus-value enregistrée est amortie sur la durée d'utilisation résiduelle de l'actif concerné.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais d'établissement, à l'exception des frais d'augmentation de capital, sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

Les frais d'augmentation de capital sont pris en charge pour leur totalité par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises auprès de tiers ou par apport sont portées à l'actif à concurrence de la valeur d'acquisition à savoir le prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles autres que celles acquises auprès de tiers sont portées à l'actif à concurrence de leur coût de revient dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation ou de leur rendement futur.

Les immobilisations incorporelles acquises auprès de tiers ou non sont amorties de façon linéaire et « prorata temporis » (base jour) sur une durée de 5 ans.

Les frais afférents au développement de softwares en interne sont activés et amortis dès la mise en production du software.

Des amortissements complémentaires ou exceptionnels seront pratiqués lorsque ces immobilisations incorporelles sont obsolètes ou rendues particulièrement hypothétiques en raison de facteurs économiques imprévus, telle une brusque évolution de la technologie du marché.

La T.V.A. non déductible est intégrée au coût de l'investissement.

Les immobilisations incorporelles s'amortissement comme suit en nombre d'années :

	Sur valeur d'acquisition ou coût de revient
Frais de recherche et de développement	5 ans

Concessions, brevets, licences, progiciel, marques et droits similaires	5 ans
Goodwill	5 ans
Acomptes versés sur immobilisations incorporelles	5 ans

Le montant global des frais accessoires (TVA non récupérable, honoraires) au prix d'achat est amorti de la même manière que le montant en principal de la valeur d'investissement ou de revient des immobilisations concernées. Concrètement, ces frais accessoires vont suivre le même plan d'amortissement que le bien principal auquel ils se rapportent.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir notamment des pertes et charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui à la date de clôture, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant conformément à l'article 13 de l'Arrêté royal du 23 Septembre 1992.

Celles-ci concernent notamment :

- Les engagements incombant à l'établissement de crédit en matière de pensions de retraite et de survie, de prépensions et d'autres pensions ou rentes similaires ;
- Les grosses réparations et les gros entretiens ;
- Les risques de pertes ou de charges découlant pour la banque de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers, d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations, de l'exécution de commandes passées ou reçues de positions en devises, en valeurs mobilières ou en autres instruments financiers, de garanties techniques attachées aux ventes et prestations déjà effectuées par la banque, de litiges en cours;
- Les litiges avec les administrations fiscales et sociales.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: *341* ....

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein *(exercice)*	2. Temps partiel *(exercice)*	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice)*	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice précédent)*
Nombre moyen de travailleurs	100	*5,3*	*0,6*	*5,7* (ETP)	*9,3* (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées	101	*7.736*	*735*	*8.471* (T)	*15.092* (T)
Frais de personnel	102	*611.561,72*	*37.288,85*	*648.850,57* (T)	*1.019.516,75* (T)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	*3*	.....	*3,0*
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	*3*	.....	*3,0*
Contrat à durée déterminée	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement	113	.....	.....	.....
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	*2*	.....	*2,0*
de niveau primaire	1200	*1*	.....	*1,0*
de niveau secondaire	1201	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire	1202	.....	.....	.....
de niveau universitaire	1203	*1*	.....	*1,0*
Femmes	121	*1*	.....	*1,0*
de niveau primaire	1210	.....	.....	.....
de niveau secondaire	1211	*1*	.....	*1,0*
de niveau supérieur non universitaire	1212	.....	.....	.....
de niveau universitaire	1213	.....	.....	.....
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	.....	.....	.....
Employés	134	*3*	.....	*3,0*
Ouvriers	132	.....	.....	.....
Autres	133	.....	.....	.....

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	*1*		*1,0*
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	*6*	*1*	*6,8*

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	